

Tél : 04 74 75 02 75

Mél : ce.0010065r@ac-lyon.fr

Circonscription d'Oyonnax
22 bis rue Brillat Savarin
01100 Oyonnax

Oyonnax, le mercredi 31 août 2022

L'Inspectrice de l'Éducation Nationale
en charge de la circonscription
d'Oyonnax

 @Circoyo01

<https://oyonnax.circo.ac-lyon.fr/spip/>

à
Mesdames et Messieurs les directeur.rice.s
Mesdames et Messieurs les enseignant.e.s
Mesdames et Messieurs les membres des
RASED, enseignants UPE2A et EILE

Note de Service N° 1

Chères, chers collègues,

C'est avec un réel plaisir que je m'adresse à vous, en ce début d'année scolaire. Je suis ravie d'arriver sur la Circonscription d'Oyonnax.

J'espère bien sincèrement que vous avez pu profiter au mieux des vacances d'été. Je souhaite également la bienvenue à tous les enseignants et personnels qui rejoignent cette année la circonscription d'Oyonnax. Au fil des semaines, ils découvriront, j'en suis sûre, tous les atouts de ce territoire.

Le ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, Pap Ndiaye, a placé l'année sous le signe de l'excellence, l'égalité et le bien-être. En particulier, le plan PHARE (plan de prévention du harcèlement à destination des écoles et des collèges) sera développé dans toutes les écoles.

Lors de nos rencontres et des projets que nous réaliserons ensemble, nous verrons comment chacun peut contribuer concrètement à l'atteinte de ces objectifs mais je sais d'ores et déjà pouvoir compter sur votre engagement et votre investissement.

L'équipe de la circonscription aura à cœur de vous accompagner au plus près de vos besoins. N'hésitez pas à nous solliciter, comme nous n'hésiterons pas à le faire de notre côté.

Excellente année à chacune et chacun de vous !

1- Organisation de la circonscription	3
1.1 L'équipe de circonscription	3
1.2 Communication avec le secrétariat	3
1.3 Site de Circonscription	4
1.4 Compte twitter	4
1.6 Tenue des différents conseils	4
1.7 Communication départementale : LIEN 01	4
1.8 RASED	5
2- Calendrier scolaire	5
3- Situation sanitaire	5
3.1 Niveau socle	5
3.2 Plan de continuité pédagogique	6
4- Questions pédagogiques	6
4.1 Circulaire de rentrée	6
4.2 Une rentrée sportive	6
4.3 Aménagement de scolarité pour les élèves de petite section	6
4.4 APC	7
4.5 Evaluations des compétences des élèves en CP et CE1	7
4.6 Documents à destination des titulaires remplaçants.....	7
5- Réunions de rentrée	8
Titulaires remplaçants	8
Directeur.rices.....	8
Membres des équipes RASED	8
6- Documents de rentrée	8
7- Ressources.....	8
7.1 Neurosciences	8
7.2 Education musicale	8
7.3 Littérature de jeunesse.....	8

Pour chaque proposition de cette note de service, cliquer sur le mot ou l'expression [en bleu](#), afin d'accéder à la ressource.

Dans chaque note de service, retrouvez en page 1, sous les coordonnées de la circonscription, le lien pour accéder au [site](#) de la circonscription.

N.B. : Les notes de services doivent être communiquées à tous les enseignants de l'école, y compris les remplaçant.e.s qui y sont rattachés.

1- Organisation de la circonscription

1.1 L'équipe de circonscription

Elle se compose de :

	Fonction	Adresse électronique	Numéro de téléphone
Nadine POUILLAIN	Assistante de l'IEN de circonscription	ce.0010065r@ac-lyon.fr	04 74 75 02 75
Marie-Odile PIGNIER	Inspectrice de l'éducation nationale	ce.0010065r@ac-lyon.fr	
Fanny ARCHAMBAULT	Conseillère pédagogique	ctice.0010065r@ac-lyon.fr	
Aude PFISTER-NGUYEN	Conseillère pédagogique	cpcg.0010065r@ac-lyon.fr	
Zoé ASTIER	Conseillère pédagogique	cpce.0010065r@ac-lyon.fr	
Bernadette LAULAGNET	Enseignante dispositif Inclusion Climat Scolaire	Bernadette.laulagnet@ac-lyon.fr	
Caroline BAUGEY Abdelhakim AL-HACHDADI PUNTOUS	Coordonnateurs REP +	rep.oyonnax@ac-lyon.fr	

Nadine Poullain est votre unique interlocutrice pour toutes les problématiques liées au fonctionnement de la circonscription, notamment la gestion des remplacements.

Les conseillères pédagogiques de la circonscription d'Oyonnax sont chacune [référente d'un certain nombre d'écoles](#) et par ailleurs ont chacune des [missions spécifiques](#).

Pour toute question d'ordre général, il convient de contacter la conseillère pédagogique référente de votre école.

Pour toute question thématique, il convient de contacter la référente du dossier concerné.

Dix collègues professeurs des écoles, maitres formateurs, PEMF, participent au collectif de formateurs de la circonscription et interviennent sur la formation initiale, continuée et continue et sur les formations REP +.

1.2 Communication avec le secrétariat

Nadine Poullain assure un accueil téléphonique : (cf [site de la Circonscription](#))

- lundi, mardi, jeudi :

→ de 7 h 45 à 8 h 00 uniquement **pour les urgences et les remplacements**

→ de 8 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 17 h 00, pour toute question.

- mercredi et vendredi :

→ de 7 h 45 à 8 h 00 uniquement **pour les urgences et les remplacements**

→ de 8 h 00 à 12 h 00 pour toute question.

Je vous invite à **privilégier la communication par messagerie électronique** qui facilite la gestion de vos demandes ou informations. Veuillez à utiliser votre **adresse personnelle professionnelle** du type prenom.nom@ac-lyon.fr.

Le transfert de mails professionnels sur la boîte personnelle est à proscrire, pour des raisons de sécurité. Des solutions techniques existent ; pour vous aider, vous pouvez vous rapprocher de Fanny Archambault, CP1D en charge du dossier numérique.

En cas d'urgence, il est possible de me joindre sur mon téléphone portable : 06 14 63 06 98.

1.3 Site de Circonscription

Les informations sont mises à jour régulièrement sur le [site de la Circonscription](#). Vous trouverez notamment les documents concernant les démarches administratives et les demandes d'autorisation d'absence. Il est impératif d'utiliser les documents à jour. Pour accéder à l'espace restreint :

Identifiant : enseignant

Mot de passe : oyonnax

1.4 Compte twitter

La Circonscription d'Oyonnax a créé son compte Twitter @Circoyo01. Il s'agit, par ce biais, de valoriser les actions conduites dans les écoles et d'autre part, de relayer une veille pédagogique et didactique.

1.5 Conseillers pédagogiques départementaux

Les [conseillers pédagogiques départementaux](#) peuvent être contactés pour des sujets en lien avec le dossier dont ils ont la charge (cf [LIEN 01 n° 47](#)).

1.6 Tenue des différents conseils

Pour des raisons de responsabilité liée aux déplacements, je vous remercie de bien vouloir nous communiquer le calendrier des conseils de cycle et conseils de maitres.

1.7 Communication départementale : LIEN 01

Pour éviter de multiplier les informations et ne pas surcharger les boîtes mail des écoles, une publication départementale paraît régulièrement. LIEN 01 regroupe des informations

administratives et des ressources pédagogiques. Vous trouverez [ici](#) le numéro 47 du 31 août 2022.

1.8 RASED

Suite au redécoupage des circonscriptions, le RASED de circonscription comportera toujours trois antennes. La répartition des écoles par antenne a été réfléchi avec les membres des RASED. Ce travail a besoin d'être affiné, la répartition vous sera communiquée dès qu'elle sera stabilisée. Ensuite, les collègues des RASED prendront contact avec les écoles.

2- Calendrier scolaire

Il convient de se référer à l'arrêté du 7 juillet 2021, le calendrier est consultable en cliquant sur ce [lien](#).

L'académie de Lyon appartient à la zone A.

Préentré des enseignants	Mercredi 31 août 2022
Rentrée scolaire des élèves	Jeudi 2 septembre 2022
Vacances de la Toussaint	Fin des cours : Samedi 22 octobre 2022 Reprise des cours : lundi 7 novembre 2022
Vacances de Noël	Fin des cours : samedi 17 décembre 2022 Reprise des cours : mardi 3 janvier 2023
Vacances d'hiver	Fin des cours : samedi 4 février 2023 Reprise des cours : lundi 20 février 2023
Vacances de printemps	Fin des cours : samedi 8 avril 2023 Reprise des cours : lundi 24 avril 2023
Vacances d'été	Fin des cours : samedi 8 juillet 2023

Le départ en vacances a lieu après la classe, la reprise des cours le matin des jours indiqués.

Les vacances débutant le samedi, pour les élèves qui n'ont pas cours ce jour-là, le départ a lieu le vendredi après les cours.

Pour les enseignants, deux demi-journées (ou un horaire équivalent), prises en dehors des heures de cours, pourront être dégagées, durant l'année scolaire, afin de permettre des temps de réflexion et de formation sur des sujets proposés par les autorités académiques.

Le lundi de Pentecôte est un jour sans école dit "de solidarité".

Pour l'année 2022-2023, les classes vaqueront le vendredi 19 mai 2023 et le samedi 20 mai 2023.

3- Situation sanitaire

3.1 Niveau socle

Au regard de la situation sanitaire, et sur la recommandation des autorités sanitaires, le [niveau « socle »](#) est retenu à compter de la rentrée scolaire pour l'ensemble du territoire national.

Il convient néanmoins de continuer à observer les gestes barrières et en particulier le lavage des

mains, le nettoyage des locaux et matériels, l'aération des locaux.

La [FAQ](#) a été mise à jour le 24 août 2022.

3.2 Plan de continuité pédagogique

À chaque rentrée scolaire, toute école et tout établissement public et privé sous contrat actualise son **plan de continuité pédagogique** pour assurer la poursuite des apprentissages des élèves. Ce plan doit pouvoir être activé sans délai à tout moment de l'année selon l'apparition d'une situation obligeant à prendre des mesures collectives ciblées. Ce plan présente les hypothèses « **hybride** » et « **à distance** » et articule différentes dimensions :

- **pédagogique** (organisation des cours, articulation entre présence et distance des élèves, modalités de coordination entre professeurs pour permettre une organisation optimale)
- **numérique** (utilisation efficiente des ENT, de logiciels de vie scolaire, du service de classes virtuelles disponible sur apps.education.fr et les bonnes pratiques numériques) ;
- **matérielle** (consistant notamment à la collecte des coordonnées de tous les parents ou encore à la visibilité sur l'équipement numérique des élèves).

4- Questions pédagogiques

4.1 Circulaire de rentrée

La [circulaire de rentrée](#) est parue le 29 juin 2022, elle présente les priorités pour l'année 2022-2023. « *La relation singulière entre l'École et la République trouve son fondement dans notre contrat social : permettre à tout enfant, tout jeune, de déployer ses pleines potentialités, quelles que soient ses origines géographiques, familiales ou sociales. L'École n'est pas seulement le cœur battant de notre société, elle est aussi son principal vecteur d'unité.* » Une infographie présentant la circulaire de rentrée est disponible sur ce [lien](#).

4.2 Une rentrée sportive

Des éléments concernant l'EPS sont à retrouver dans le [LIEN 01 n°46](#), notamment en ce qui concerne les 30 minutes d'activité physique quotidiennes (APQ) évoquées dans la [circulaire de rentrée](#). Ces 30 minutes d'APQ seront généralisées dans toutes les écoles de France. Des précisions sont données dans la [note de service](#) du ministère du 27 juillet 2022.

L'équipe de circonscription, en lien avec Fanny Rousseau, CPD EPS pourra vous accompagner sur cette question.

4.3 Aménagement de scolarité pour les élèves de petite section

Vous trouverez dans le [LIEN 01 n°46](#) les éléments concernant les modalités d'aménagement de

l'obligation d'assiduité pour les élèves de petite section de maternelle.

4.4 APC

Les activités pédagogiques complémentaires (APC) font partie des obligations de service des professeurs qui les organisent et les mettent en œuvre dans toutes les écoles. Néanmoins, les 36 heures d'APC ne relèvent pas du temps d'enseignement obligatoire pour les élèves. **Elles s'ajoutent aux 24 heures hebdomadaires d'enseignement dues à tous** et nécessitent l'accord des parents concernés. Les enseignants effectuent ces heures au prorata de leur quotité de service. Je vous remercie de retourner [le document concernant l'organisation des APC](#) au secrétariat de la circonscription.

- Les directeur.rices sont déchargé.e.s d'heures d'APC, comme suit :

Nombre de classes de l'école Décharge sur le service d'APC (36 h)

1 à 2 6 h

3 à 4 18 h

5 et au-delà 36 h

- Les enseignants T0 effectuent 15 heures d'APC (le restant des heures étant consacré à la formation).

4.5 Evaluations des compétences des élèves en CP et CE1

Les évaluations CP et CE1 auront lieu du lundi 12 septembre au vendredi 23 septembre 2022.

Pour les élèves de CP, un second temps d'évaluation à mi-parcours doit se tenir entre le lundi 16 janvier et le vendredi 27 janvier 2023.

Des infographies du ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports sont disponibles pour faciliter la communication avec les parents :

[Infographie CP](#) / [infographie CE1](#).

Par ailleurs, une évaluation nationale en début de CM1 est annoncée, à titre expérimental, dans la note de rentrée. Nous ne connaissons pas à ce jour les modalités.

4.6 Documents à destination des titulaires remplaçants

Vous trouverez [en lien](#) la liste des documents qu'il convient de préparer dans chaque classe, afin que tout titulaire remplaçant puisse avoir les informations nécessaires lorsqu'il arrive en classe, en particulier lors de remplacements non prévus. Une « fiche remplaçant » est disponible sur le [site de circonscription](#) pour vous aider dans la communication de ces éléments.

5- Réunions de rentrée

Titulaires remplaçants : ils sont réunis en circonscription ce mercredi 31 août 2022.

Directeur.rices : une réunion aura lieu le jeudi 29 septembre de 17h00 à 19h00, suivi d'un temps convivial. Le lieu sera précisé ultérieurement.

Membres des équipes RASED : une réunion aura lieu dans les locaux de la circonscription le vendredi 9 septembre de 13h30 à 16h30.

6- Documents de rentrée

Afin de disposer de données actualisées, je remercie les directeurs de transmettre au secrétariat de la circonscription par **courriel uniquement** le fichier « [NOM ECOLE répartitions](#) » pour vendredi 2 septembre, 16 heures.

Le fichier « [NOM ECOLE trombinoscope](#) » sera retourné pour le jeudi 8 septembre.

7- Ressources

7.1 Neurosciences

Vous trouverez [en lien](#) des ressources pour approfondir la question des neurosciences.

7.2 Education musicale

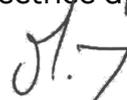
En lien avec la rentrée en musique, mais aussi avec l'EMC, les valeurs de la République, l'égalité filles/garçons, les ressources des "[Enfantastiques](#)" peuvent être utilisées en classe.

7.3 Littérature de jeunesse

Des mallettes de littérature de jeunesse sont à votre disposition en circonscription. Pour tout renseignement, vous pouvez contacter Caroline Baugey : rep.oyonnax@ac-lyon.fr

Une permanence sera organisée toutes les trois semaines, nous vous communiquerons le calendrier dès que possible. Vous trouverez les informations sur [le site](#) de la circonscription. Les identifiants et mots de passe sont disponibles [ici](#).

L'inspectrice de l'éducation nationale



Marie-Odile Pignier